Le XX Janvier 2021, à XXXXX

Les professeurs d’EPS et les enseignants

 du collège/lycée XXXXX

à XXXX

à M. Auverlot, Recteur de Créteil

s/c de M./Mme Xxxxxx, principal.e /proviseur.e

du collège/lycée XXXX

Nous, enseignants d’EPS, *du collège/ lycée XX,* avons été stupéfaits par l’annonce faite jeudi soir de suspendre tous les cours d’EPS se déroulant dans des espaces couverts.

A notre connaissance aucun bilan n’a été fait et aucun élément ne permet d’affirmer que l’EPS est un lieu de contamination. Depuis le début de l’année nous avons fait face aux évolutions des contraintes sanitaires, parfois du jour au lendemain. Nous nous sommes adaptés conscients des enjeux pour nos élèves, réalisant 3 fois les programmations, modifiant les évaluations, trouvant des adaptations pour que les élèves ne soient pas pénalisés et continuent de pouvoir bénéficier de cours d’EPS.

Toutes les études et notamment celles ayant été réalisées post confinement ont montré l’importance des pratiques pour lutter contre l’obésité, la sédentarité, la santé physique et mentale des jeunes. Le gouvernement n’a eu de cesse de communiquer sur l’importance du sport et sur la nécessité de développer la pratique. Il fait exactement l’inverse ! Obliger les pratiques physiques uniquement à l’extérieur revient à les interdire purement et simplement compte tenu des conditions climatiques que nous connaissons.

Dans notre établissement, les élèves ont accès à X installation.s sportive.s (de xx m² chacune) …

*Nous travaillons en demi groupes / Nous avons demandé depuis le début de l’année à travailler en demis groupes* pour faciliter le respect des mesures sanitaires.

Ces demi-groupes, *donnent entière satisfaction pour les enseignants comme pour les élèves / là où ils sont mis en place donnent entière satisfaction.*

Ils permettent à tous les élèves de bénéficier d’une pratique physique et sportive même si elle se trouve amputée.

L’incompréhension est totale, le ministère préfère confiner 30 élèves dans des salles de 50 m² plutôt que de laisser *15 élèves (en cas de demis groupes) / X élèves* dans 600 à 1000 m² de gymnases.

Nous, enseignants d’EPS du *collège/lycée XXX* exigeons la réouverture des installations sportives couvertes et la possibilité de reprendre l’EPS. Il en va de la santé physique, psychique de nos élèves.

Afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires, nous demandons *La prolongation du fonctionnement en demi-groupes / le fonctionnement en demi-groupes* et la mise à disposition de masques chirurgicaux pour les enseignants d’EPS.

Les professeurs d’EPS et les enseignants du collège/ lycée XXX